

L'enquête Crédit-bail

Champ

L'enquête Crédit-bail est une enquête exhaustive, annuelle et obligatoire. Les sociétés interrogées sont des entreprises résidentes ayant leur siège en France métropolitaine, dans un département ou une région d'outre-mer ou encore à Mayotte. Elles sont pour la plupart membres de droit de l'Association française des sociétés financières (ASF) et exercent une activité de crédit-bail mobilier ou immobilier, de location avec option d'achat (LOA), ou sont des sociétés pour le financement de l'énergie (Sofergie). Les activités de LOA sont dans le champ de l'enquête depuis 1999.

Finalité

Cette enquête a pour principal objectif d'évaluer le montant total des contrats de crédit-bail, ainsi que sa répartition par secteur d'activité et par secteur institutionnel. Cette forme d'investissement représente une part importante de l'investissement national (environ 7 % pour les sociétés non financières en 2014), dont la connaissance est nécessaire pour l'analyse économique des entreprises.

Les entreprises sont principalement interrogées sur le montant des investissements destinés à faire l'objet de contrats de crédit-bail ou de location avec option d'achat (LOA).

L'enquête de 2016

L'enquête Crédit-bail 2016 a porté sur l'exercice comptable 2015. Au départ, 117 entreprises ont été interrogées. Toutefois, 3 entreprises ont été soit absorbées, soit en cessation d'activité, soit classées hors champ car n'ayant plus d'activité de crédit-bail.

La totalité des 114 entreprises faisant réellement partie du champ de l'enquête y ont répondu, ce qui donne un taux de réponse¹ de 100 %, supérieur à celui de l'enquête 2015 (97,5 %). Tous les répondants ont un exercice comptable complet, c'est-à-dire d'une durée égale à 12 mois sur 2015.

Les 114 entreprises répondantes ont déclaré avoir une activité principale selon la répartition suivante :

- crédit-bail mobilier : 43 entreprises ;
- crédit-bail immobilier : 35 entreprises ;
- location avec option d'achat - LOA : 10 entreprises ;
- Sofergie : 5 entreprises ;
- autre activité principale : 21 entreprises.

Documentation détaillée

L'enquête annuelle Crédit-bail, description et méthodologie

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-eng-credit-bail.htm>

1. Taux de réponse : part des entreprises déclarées actives et répondantes parmi l'ensemble des entreprises interrogées et faisant partie du champ de l'enquête.